



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

électricité

Question écrite n° 100332

Texte de la question

M. Romain Joron alerte Mme la ministre de l'environnement, de l'énergie et de la mer, chargée des relations internationales sur le climat, sur le déploiement des compteurs Linky et leur impact négatif sur les personnes électrosensibles. En effet, si la grande majorité de la population nationale n'est ou ne sera pas indisposée par l'installation de ces compteurs, tel n'est pas le cas des personnes souffrant d'hypersensibilité électromagnétique, qui a été reconnue comme « un problème handicapant pour l'individu touché » par l'Organisation mondiale de la santé. Les dispositions de la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte ne prennent pas en compte la situation de ces personnes, qui ne bénéficient d'aucunes mesures particulières de protection ou d'accompagnement et qui n'ont d'autre choix que de quitter leur lieu de résidence pour s'isoler dans une zone dite blanche. Ainsi, il lui demande de bien vouloir lui indiquer quelles mesures pourront être prises afin de prendre en considération la situation de ces personnes et la dégradation de leur qualité de vie, causée par l'installation de ces compteurs, aussi bien en termes de déficience fonctionnelle en milieu social que de restriction substantielle et durable pour l'accès à l'emploi.

Données clés

Auteur : [M. Romain Joron](#)

Circonscription : Somme (2^e circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 100332

Rubrique : Énergie et carburants

Ministère interrogé : Environnement, énergie et mer

Ministère attributaire : Transition écologique et solidaire

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [1er novembre 2016](#), page 8980

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)